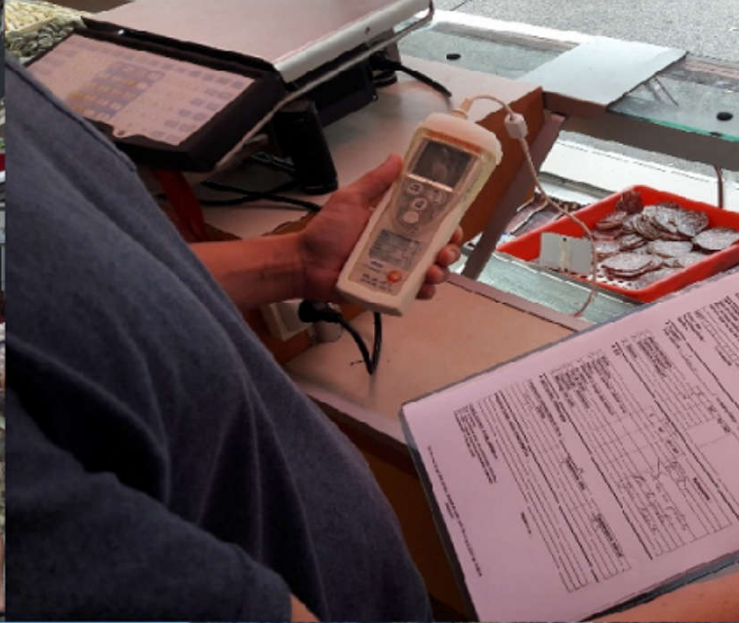


REVUE DES SERVICES DE L'ETAT EN ARDECHE



Août 2019

www.ardeche.gouv.fr



@prefet07



@prefet07



@prefet07



Revue des services de l'État en Ardèche

L'ÉDITO DU PRÉFET



L'Ardèche, second département touristique de la région Auvergne-Rhône-Alpes, accueille chaque année près de 2,5 millions de touristes. Cette affluence nécessite un renforcement maximum du dispositif de sécurité pour la saison estivale. Les services de l'État sont à ce titre mobilisés tout l'été pour assurer la sécurité des ardéchois et des touristes. L'État concourt ainsi à favoriser la professionnalisation des acteurs économiques et à améliorer la qualité des prestations offertes aux nombreux visiteurs accueillis dans notre département.

Cette mobilisation s'illustre par les contrôles mis en œuvre par la direction départementale de la cohésion sociale et de la protection des populations (DDCSPP) dans les accueils collectifs de mineurs ainsi que dans les établissements d'activité physiques et sportives mais aussi par la présence accrue des forces de l'ordre sur le bord des routes du département ainsi qu'à proximité des grands rassemblements publics.

C'était notamment le cas, lors du festival «Aluna» où 60 000 festivaliers sont venus profiter de 3 jours de concerts. Les forces de l'ordre, le SAMU et le Service Départemental d'Incendie et de Secours étaient mobilisés sur cet événement, comme ils le seront également lors de la 711ème foire à l'oignon de Tournon-sur-Rhône où plus de 20 000 personnes sont attendues.

Si cet événement nous permet de prolonger encore un peu l'été, l'agenda de la rentrée est déjà chargé avec la signature du contrat de transition écologique et les premières assises de l'eau du département.

Françoise Souliman

Revue des services de l'État en Ardèche

A LA UNE

Gestion de crise : L'État s'entraîne

A l'issue de plusieurs mois de préparation, un **exercice de sécurité civile de grande ampleur « nombreuses victimes -NRBC-e »** s'est déroulé sur les communes de Privas et Saint-Priest le 13 juin 2019.

Forces de l'ordre, services de secours, associations de sécurité civile, plus de **300 acteurs** ont participé à cet exercice.



Pourquoi faire un exercice ?

Garant de la cohérence de la sécurité civile, l'État a en charge la gestion des catastrophes liées aux risques naturels et technologiques.

Il définit la doctrine et coordonne les moyens pour la gestion des crises de toute nature. Il évalue en permanence l'état de préparation aux risques et veille à la mise en œuvre des mesures d'information et d'alerte des populations. L'organisation des secours, la prise en charge des populations, la sauvegarde des personnes, des biens et de l'environnement nécessitent une préparation en amont pour apporter la réponse opérationnelle la plus efficace possible en situation d'urgence (accident, catastrophe, sinistre, ect...)

Pour tester ces mesures, des exercices sont organisés au niveau départemental, zonal et national.



Cérémonie de naturalisation

Le 14 juin 2019, **43 nouveaux français** se sont vus remettre leur livret d'accueil dans la citoyenneté française. La cérémonie était organisée autour des symboles de la République :

- **le drapeau ;**
- **la Marseillaise ;**
- **la Déclaration des Droits de l'Homme et du Citoyen.**

Un accueil à la fois solennel et convivial a été réservé à ces nouveaux ressortissants français pour marquer l'importance de leur accession à la citoyenneté française.

Ces 43 nouveaux français sont originaires de **21 pays différents** : Allemagne, Suède, Arménie, Comores, Algérie, Biélorussie, Maroc, Tunisie, Pérou, Cameroun, Roumanie, Ukraine, Portugal, Belgique, Russie, Australie, Mexique, Sri Lanka, Royaume-Uni, Hongrie et Sénégal.



Cérémonie de remise de médailles de la jeunesse et des sports



Le 19 juin 2019, Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche a remis, lors d'une cérémonie en préfecture, **33 médailles de la jeunesse, des sports et de la vie associative** à des femmes et des hommes dont l'engagement bénévole au service de la cause des actions sportives et culturelles a permis à de nombreux ardéchois d'avoir accès à des pratiques sportives et éducatives.

Revue des services de l'État en Ardèche

A LA UNE

L'activité des services de l'État en 2018

Le 17 juin 2019, Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche, a présenté à Laurent UGHETTO, président du conseil départemental ainsi qu'aux conseillers départementaux, **le rapport d'activité 2018 des services de l'État en Ardèche.**

Les 5 priorités des services de l'État en Ardèche

Garantir la sécurité des personnes et des biens

Promouvoir un développement équilibré et durable des territoires

Accompagner les entreprises et favoriser l'emploi

Assurer la cohésion sociale et la solidarité

Aider et accompagner les collectivités locales



Le rapport d'activité est consultable sur le site internet de la préfecture de l'Ardèche : **www.ardeche.gouv.fr**

En quelques chiffres

253 millions d'euros de crédits d'intervention versés aux collectivités ardéchoises

13 000 ardéchois formés aux bonnes pratiques de conduite

21 500 heures consacrées à la police du quotidien (missions de contact avec les élus et la population)

27 435 interventions du SDIS

4 300 prélèvements effectués dans le cadre de contrôles sur l'eau potable

23 contrôles sanitaires menés sur les 6 abattoirs de l'Ardèche

150 millions d'euros investis pour l'emploi

4 millions d'euros versés aux agriculteurs pour compenser en partie leurs pertes de récoltes 2017

6,5 millions d'euros mobilisés par l'ANAH pour la rénovation de 641 logements

Signature d'une charte d'engagement en faveur de l'inclusion par l'emploi



L'Ardèche est un département industriel doté de grandes entreprises reconnues à l'international, telles que Precia-Molen, Perrier, Mecelc Composites et Canson, d'un socle d'entreprises artisanales ancrées sur le territoire et d'un tissu de TPE/PME, tirées vers la croissance par l'évolution des nouvelles technologies. Pour autant, et alors même que les entreprises ardéchoises peinent à recruter, le département présente un taux de chômage de 9,8 % soit 2,3 points au-dessus du taux de chômage de la région Auvergne-Rhône-Alpes.

Fortes de ce constat, **les entreprises ardéchoises, déjà fortement impliquées pour l'inclusion professionnelle, ont suivi l'initiative présidentielle « La France une chance, les entreprises s'engagent ! »**. Le 11 avril 2019, Jean-Marie MARX, haut-commissaire aux compétences et à l'inclusion par l'emploi a lancé, en présence d'une dizaine d'entreprises ardéchoises, le club d'entreprises « *L'Ardèche une chance, les entreprises s'engagent !* ».

Dans la continuité de ce mouvement, Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche a signé avec Laurent UGHETTO, président du conseil départemental et le club d'entreprises « *L'Ardèche une chance, les entreprises s'engagent !* » représenté par Mme DURAND, directrice de Mecelc composites, **la première charte d'engagement de la région Auvergne-Rhône-Alpes relative à l'inclusion par l'emploi**. En cohérence avec les 13 thématiques nationales, tout en les adaptant au contexte local, le club d'entreprises s'est notamment engagé à mettre en place des démarches innovantes en faveur de l'emploi et à faciliter le recrutement de réfugiés ainsi que de personnes en parcours d'insertion.



Revue des services de l'État en Ardèche

A LA UNE

Le rôle de la préfecture en période de canicule

Le saviez-vous ?

Le plan canicule définit les actions mises en oeuvre par les pouvoirs publics dans les domaines de la prévention et de la gestion de crise afin de réduire les effets sanitaires d'une vague de chaleur.

Il comporte 4 niveaux :

Niveau 1
Veille saisonniere

Niveau 2
Avertissement et chaleur

Niveau 3
Alerte canicule

Niveau 4
Mobilisation maximale

Le **niveau 1** entre en vigueur le 1er juin de chaque année pour permettre aux services publics de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs d'alerte et de repérage des personnes vulnérables.

Le **niveau 2** est une phase de veille qui permet, si la situation le justifie, la mise en oeuvre de mesures graduées et la préparation à une montée en charge de gestion par l'ARS, notamment en matière d'information et de communication.

Le **niveau 3** est activé par le préfet de département dès lors qu'une vague de chaleur est en cours ou prévue à une échéance de 24 à 72 heures. Le préfet peut activer le COD (cellule de crise). Les actions de communication et de prévention sont renforcées.

Le **niveau 4** est activé quand la chaleur provoque un impact sanitaire important sur une grande partie du territoire. Un COD est activé. Si les conséquences de la canicule dépassent les champs sanitaires et sociaux, des mesures exceptionnelles sont mises en place pour faire face à l'événement.

Le niveau 3 "alerte canicule" a été activé à deux reprises depuis le début de l'été.

Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche a, à cette occasion, armé le COD afin de coordonner les mesures de protection à destination de la population, des biens et de l'environnement et de faire des points réguliers sur la situation sur le terrain

Zoom sur les missions du bureau interministériel de la protection civile en période de canicule

Le BIPC, placé sous l'autorité du directeur de cabinet et du préfet :

assiste le corps préfectoral dans la gestion de la crise;

assure l'activation et l'animation de la salle de crise de la Préfecture;

coordonne l'action des services publics (ARS, DDCSPP, DIRECCTE, DMD, SDIS, police, gendarmerie, collectivités territoriales, établissements publics);

assure le recueil et la synthèse des informations transmises par les services de l'État, le conseil départemental et les maires;

informe et conseille les collectivités territoriales;

active, en fonction du niveau d'alerte, la cellule d'information au public.



Signature d'une convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi

La stratégie nationale de lutte contre la pauvreté

Présentée le 13 septembre 2018 par le Président de la République, la stratégie nationale de lutte contre la pauvreté comporte **5 engagements** :

- l'égalité des chances dès les premiers pas pour rompre la reproduction de la pauvreté ;
- la garantie au quotidien des droits fondamentaux des enfants ;
- un parcours de formation garanti pour tous les jeunes ;
- des droits sociaux plus accessibles, plus équitables et plus incitatifs à l'activité ;
- investir pour l'accompagnement de tous vers l'emploi.

Un cadre contractuel inédit

La réussite de cette stratégie dépend de la mobilisation de l'ensemble des acteurs agissant sur le terrain auprès des publics les plus vulnérables. C'est dans ce cadre que Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche et Laurent UGHETTO, président du conseil départemental ont signé, le jeudi 4 juillet 2019, **la première convention d'appui à la lutte contre la pauvreté et d'accès à l'emploi du département**

Les objectifs :

- Un accompagnement renforcé des jeunes issus de l'ASE ;
- L'assurance d'un accueil social inconditionnel de proximité ;
- Un accompagnement et une orientation renforcés des bénéficiaires du RSA

Les engagements :

- La création d'un laboratoire de formation et d'innovations sociales ;
- L'augmentation du recours aux clauses sociales dans la commande publique

En 2019, l'État s'engage à verser 292 157 € au département pour mener à bien ces missions



FOCUS : Sécurité estivale

L'État ne part pas en vacances

Tout au long de la saison estivale, les services de l'État sont mobilisés pour lutter contre les atteintes aux biens et aux personnes, veiller au respect de la tranquillité publique et protéger les consommateurs. Les actions de prévention et de contrôle réalisées en direction de la protection des usagers et des citoyens s'organisent autour de 4 thématiques.

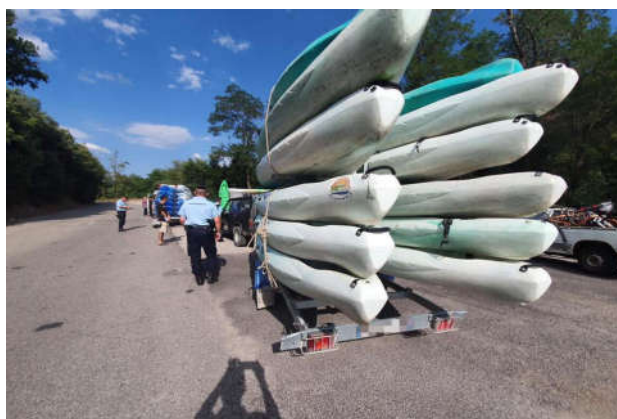
La sécurité publique

Comme chaque année, un dispositif particulier est mis en place lors de la saison estivale. Il comporte le renforcement et l'activation de certaines unités.



Poste à cheval de la Garde Républicaine

Implanté à Ruoms, du 17 juillet au 31 août, il est composé de 6 chevaux de la Garde Républicaine et de 6 militaires. Les missions du gendarme à cheval sont plus larges que la seule sécurité publique, elles concernent la surveillance et la prévention des incendies dans les zones boisées, la lutte contre les infractions relatives à la protection de l'environnement, la lutte contre la délinquance de proximité et la prévention des vols à la roulotte.



BMO provisoire

L'activation d'une BMO provisoire à Vallon-Pont-D'arc a pour objectif de renforcer la lutte contre l'insécurité routière et d'intensifier les contrôles portants sur la sécurité des mobilités

Activation d'un poste avancé de prévention et de contact à Saint-Martin d'Ardèche



Les objectifs :

Assurer une présence forte, visible et rassurante en privilégiant notamment le contact avec la population afin de faire baisser le sentiment d'insécurité et de sécuriser le territoire, notamment sur les lieux à forte affluence touristique (plages, campings, Gorges de l'Ardèche) et lors des rassemblements de personnes (marchés, festivals, fêtes votives, événements sportifs)

La sécurité civile



La prévention des feux de forêt

La fréquentation du public pendant la période estivale est un facteur aggravant le risque de feux de forêt. Les services de l'État se mobilisent pour prévenir ces derniers et lutter contre les incendies criminels. (voir le n°1 de la Revue des services de l'État en Ardèche)

La sécurisation des Gorges de l'Ardèche

Durant tout l'été, des sapeurs-pompiers sont positionnés sur les rapides les plus difficiles de la rivière afin de dispenser des conseils aux canoéistes et d'intervenir rapidement en cas d'incident.

Le contrôle des activités sportives et accueils collectifs de mineurs par la DDCSPP

L'accueil des mineurs

L'État veille à la sécurité des mineurs par des actions de prévention, d'accompagnement ainsi qu'au travers des campagnes de contrôles.

En chiffres : **40 contrôles d'accueil collectifs de mineurs** programmés.

Les activités physiques et sportives

Durant la saison estivale, le nombre de pratiquants pour les activités de pleine nature, de baignade et d'activités nautiques est en nette augmentation. La DDCSPP oriente ainsi son plan de contrôle en direction des activités les plus accidentogènes : les activités verticales (escalade) et parcours aventure en hauteur, les piscines, les centres équestres, les loueurs de canoë, les sports motorisés.

En chiffres : **20 contrôles** programmés cet été.



La sécurité sanitaire

Contrôle de la qualité des eaux

L'Agence régionale de Santé effectue des contrôles sur la qualité des eaux de baignade, de piscine et des eaux destinées à la consommation humaine.

En chiffres : 50 sites de baignade et 541 piscines saisonnières contrôlés

Surveillance du risque canicule

Pour éviter les conséquences sanitaires d'une vague de chaleur sur les populations vulnérables, l'ARS surveille les indicateurs météorologiques, les données d'activité hospitalières et les données de mortalité.

Sécurité sanitaire face aux populations animales

La DDCSPP effectue des contrôles sur les fourrières et refuges mais aussi dans les centres équestres et pensions pour chiens et chats.



La sécurité sanitaire et alimentaire

Pour la saison estivale 2019, les priorités de contrôle en matière de sécurité et d'origine des produits alimentaires portent sur : les marchés et commerces ambulants, la restauration commerciale sous toutes ses formes (restaurants, pâtisseries, etc.), les transports de denrées et les centres de vacances.

La protection du consommateur

Les contrôles concernant le respect des règles de sécurité et la protection des consommateurs sont renforcés, notamment sur : les hébergements de vacances ou de plein air, les transports de personnes, les produits alimentaires ou non alimentaires, valorisés comme étant locaux ou artisanaux.



Le contrôle du respect des dispositions du code du travail

La DIRECCTE a effectué, dès le printemps, des actions de prévention et d'information à destination des employeurs et des salariés et des contrôles dans les hôtels et café-restaurants.

Zoom sur les contrôles effectués par la DDSCPP sur les marchés

En 2018, sur les **213 étals** du secteur alimentaire contrôlés :

- **71 avertissements** (note B correspondant au smiley « satisfaisant »)
- **3 mises en demeure** (note C correspondant au smiley « à améliorer »)
- **9 procès verbaux**

Bon à savoir

Les résultats des contrôles d'hygiène réalisés par la DDSCPP sont consultables sur le site : alim-confiance.gouv.fr

Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche, à la rencontre des agriculteurs touchés par l'épisode de grêle du 13 juin



Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche a tenu à saluer les agents de l'Etat mobilisés pour assurer la sécurité du festival Aluna



Le 18 juin : cérémonie commémorant l'appel historique du Général De Gaulle à refuser la défaite et à poursuivre le combat contre l'ennemi



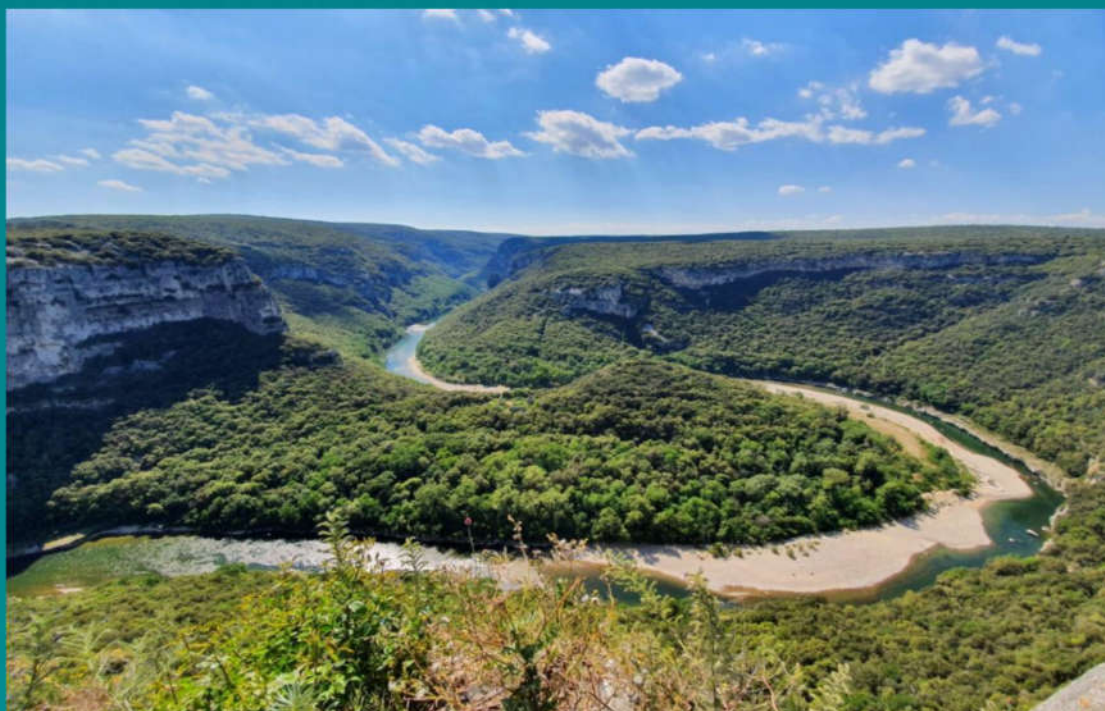
Olivier DUSSOPT, secrétaire d'Etat auprès du ministre de l'action et des comptes de l'Etat et Gérard LARCHER, président du Sénat, ont participé, le 5 juillet 2019, au congrès des maires ruraux de l'Ardèche



Cérémonie du 14 juillet à Privas, en présence de Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche et des autorités civiles et militaires du département

Françoise SOULIMAN, préfet de l'Ardèche, a rencontré, le 18 juillet 2019, la Fédération des vignerons indépendants de l'Ardèche





➤ Dans la
revue #3

FOCUS sur les plans communaux de sauvegarde

Octobre 2019

www.ardeche.gouv.fr



@prefet07



@prefet07



@prefet07

